



REPUBLIQUE FRANCAISE  
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE

Collectivité :

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL DU ROBERT

### LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES AU GRADE D'ATTACHE HORS CLASSE

POUR L'ANNEE : **2024**

Conditions d'avancement :

1. Avoir atteint au mois le 5<sup>ème</sup> échelon du grade d'Attaché principal ou le 3<sup>ème</sup> échelon du grade de Directeur territorial.
2. Et justifier de 8 années d'exercice dans un cadre d'emplois de catégorie A de fonctions de direction, d'encadrement, de conduite de projet, ou d'expertise, correspondant à un niveau élevé de responsabilité : du niveau hiérarchique immédiatement inférieur à celui du directeur général des services dans les communes de 10 000 à mois de 40 000 habitants ainsi que les établissements publics locaux assimilés à une commune de 10 000 à mois de 40 000 habitants dans les conditions fixées dans le décret n° 2000-954 du 22 septembre 2000 relatives aux règles d'assimilation des établissements publics locaux aux collectivités territoriales pour la création de certains grades de fonctionnaires territoriaux.

Nom – Prénom	Situation Actuelle	Ancienneté dans cadre d'emplois de catégorie A de fonctions de direction, d'encadrement, de conduite de projet ou d'expertise correspondant à un niveau élevé de responsabilité	OBSERVATIONS DU CDG
GEGAL Ghislaine	Attaché territorial principal – 8 <sup>ème</sup> échelon	14 ans 10 mois	

Fait au Robert, le

**29 NOV**

**2024**

Le Président

**Farell FRANCOIS-HAUGRIN**

